

Bureau du Syndicat Mixte Ouvert

Eure Normandie Numérique

Réunion du 9 septembre 2019

Objet : **proposition d'avenant 3 avec la Région Normandie**

Depuis le lancement du projet de déploiement du Haut et Très Haut Débit par le syndicat Eure Normandie Numérique, la Région n'a fait que démontrer son implication pour mener à bien cette politique publique.

Trois conventions de financement ont été signées entre 2014 et 2016 d'un montant de 7 538 331€. Elles visaient à financer le réseau de collecte, le raccordement de zones d'activités et les travaux de desserte FttH et de montée en débit cuivre débutés sur le territoire de l'Eure.

En juin 2017, Eure Normandie Numérique et la Région Normandie signaient une convention de financement pluriannuelle s'étendant jusqu'en 2020. Elle portait sur un complément de 35 171 669€ participant ainsi au financement pour la couverture de 144 600 foyers en FttH et de 26 500 foyers en montée en débit cuivre dans l'Eure.

Fin 2017, soucieuse des débits Eurois, la Région annonçait la mise en œuvre de 2 mécanismes permettant d'accélérer la construction des réseaux internet par :

- la mise en place d'une enveloppe de solidarité territoriale, d'un montant total de 10 M€, qui permet de couvrir plus rapidement les communes situées en milieu rural ;
- un cofinancement à hauteur de 50 % du surcoût que représente le déploiement du THD via la fibre optique, en substitution à des opérations de montée en débit, pour les EPCI qui en ont fait le choix.

Ainsi, Eure Normandie Numérique a revu son projet de déploiement en collaboration avec les territoires.

En octobre 2018, un avenant n°1 a été signé afin de regrouper les différentes conventions de financement facilitant ainsi le suivi financier. La participation de la Région s'élevait à 42 710 000€ soit 24,90% du projet global.

En avril 2019, un avenant n°2 a été signé portant sur un complément de 8 896 854€ suite aux mécanismes de la Région su switch des montées en débit en FttH soit un financement total de 51 606 854€ réparti comme suit :

- **Montée en débit** : 1 816 965 € soit 20 % du montant de la dépense prévisionnelle subventionnable fixé à 9 084 827 € HT;
- **FTTH** : 49 789 889 € soit 27,23 % du montant de la dépense prévisionnelle fixé à 182 827 048 € HT.

Aujourd'hui la Région Normandie souhaite apporter une précision à l'avenant 2 pour des raisons comptables portant sur le % de subvention attribué au titre des opérations FttO sur les zones d'activités qui s'élève à 80% par le biais d'un avenant n°3. Le financement total reste inchangé.

Le financement est donc réparti comme suit :

- **Montée en débit** : 1 816 965 € soit 20 % du montant de la dépense prévisionnelle subventionnable fixée à 9 084 827 € HT,
- **FTTH** : 48 806 918 € soit 26,88 % du montant de la dépense prévisionnelle fixée à 181 598 334 € HT,
- **FTTO** dans les zones d'activité : 982 971 € soit 80 % du montant de la dépense subventionnable fixée à 1 228 714 €.

Il est proposé aux membres du bureau d'approuver la délibération suivante :

Réunion du 9 septembre 2019

Objet : proposition d'avenant 3 avec la Région
Normandie

- Vu le code général des collectivités territoriales ;
- Vu l'arrêté préfectoral n° DRCL/BCLI/2014-02 du 13 janvier 2014 portant création du syndicat mixte ouvert Eure Numérique ;
- Vu les statuts du Syndicat Mixte ;
- Vu la signature de la convention de financement avec la Région Normandie le 26 juin 2017 ;
- Vu la signature de l'avenant n°1 de la convention de financement avec la Région Normandie le 23 octobre 2018 ;
- Vu la signature de l'avenant n°2 de la convention de financement avec la Région Normandie le 2 avril 2019 ;
- Le bureau, réuni le 9 septembre 2019, 3bis rue de Verdun à Evreux,
Le quorum étant atteint,

APRES EN AVOIR DELIBERE,

DECIDE

- D'adopter le rapport de Monsieur le Président relatif à la signature d'un avenant n°3 de la convention de financement avec la Région Normandie ;
- D'autoriser le Président à signer l'avenant n°3) la convention de financement avec la Région Normandie.

- Nombre de voix pour : 6
- Nombre de voix contre : 0
- Abstention : 0

Fait à Evreux, le 9 septembre 2019

Pour extrait conforme,

Le Président

Frédéric Duché

